

DELAI DE CONSERVATION DES PAPIERS

Remarques

Les éléments ci-dessous sont donnés à titre d'information. Ils ne sont pas forcément exhaustifs et ne sauraient se substituer à la réglementation applicable. Pour tout renseignement complémentaire, se reporter aux textes applicables ou se rapprocher d'une [direction départementale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des fraudes](#).

DOCUMENTS	DELAI	OBSERVATIONS	
LOGEMENT	Edf-gdf	5 ans	
	Quittances de loyer	5 ans	
	Eau	4 ans	
	Téléphone	1 an	
	ramonage	1 an	
	Tout ce qui concerne les travaux (devis, factures...)	10 ans	
	Bail et abonnements locatifs (edf,...)	5 ans après fin du bail. Délai pour contester loyers et charges (conserver quittances et état des lieux).	
	Documents de copropriété (règlement, comptes rendus d'AG)	10 ans après la cession du bien	
	Titre de propriété	Aussi longtemps que vous ne revendez pas	
Correspondances avec le syndic.	10 ans		
ASSURANCE	Quittances, correspondance avec l'assureur	2 ans	
	Assurance responsabilité	Tout conserver à vie	
	Contrats habitation et automobile	10 ans	Votre responsabilité peut être recherchée pendant dix ans. Les contrats qui la couvrent doivent être conservés pendant au moins ce délai.
	Assurance des biens	2 ans	L'assureur n'a que 2 ans pour les contester. Tout conserver jusqu'à 2 ans après que le bien n'existe plus ou ne vous appartienne plus.
	Quittances de prime	2 ans	
	Résiliation	2 ans	Conservez le double du courrier et l'avis de réception.
	Dossier de sinistre	10 ans	Courriers et preuves de versements doivent être conservés dix ans après la fin de l'indemnisation. Plus longtemps, si des séquelles (médicales surtout) sont à craindre. Délai ramené à deux ans, à l'exclusion de toutes questions de responsabilité, si vous avez affaire à votre propre assureur.
Cotisations d'assurance vie	5 ans	Si vous bénéficiez d'un crédit d'impôt.	
ACHAT	Achats de meubles et objets (y compris voiture) : factures, réparations	2 ans	Tout conserver jusqu'à 2 ans après que le bien n'existe plus ou ne vous appartienne plus.
	Achat de biens immobiliers	30 ans	Tout conserver jusqu'à 30 ans après que le bien n'existe plus ou ne vous appartienne plus.
SANTE	Certificats médicaux : radios, résultats d'examens, comptes rendus opératoires, vaccination, carnet de santé,	A vie	Radiographie, analyses, carnets de santé, etc, pourront être utilement consultés en cas de récurrence de l'affection.
	Ordonnance, dossier médical (paiement des honoraires)	2 ans	à conserver au moins jusqu'à la fin du traitement. En revanche, une action en responsabilité contre un médecin n'est prescrite qu'au bout de 30 ans.
	Hôpital	30 ans	Les frais de séjour peuvent être réclamés pendant 30 ans. 10 ans pour une clinique privée et 4 ans pour un établissement public ayant un comptable public.

DOCUMENTS		DELAI	OBSERVATIONS
SECURITE SOCIALE	Justificatifs de paiement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales	5 ans	
	Bordereau de Sécurité Sociale	2 ans	Ce délai s'applique à la Sécurité sociale en cas de reprise de trop perçu.
	Justificatifs des documents ayant servi au calcul des cotisations	3 ans	
	Avis de paiement des allocations familiales	2 ans	
	Décomptes de remboursement de prestations d'assurance maladie et maternité	2 ans à partir de la réception du paiement	
	Décompte de versements d'indemnités journalières	jusqu'à la liquidation des droits à retraite	
	Avis de versement du capital décès	2 ans à partir du décès	
	Documents d'accident du travail	A vie	
FAMILLE	Jugement d'adoption	A vie	
	Décret de naturalisation	A vie	
	Copie et extrait d'acte de naissance ou mariage	Généralement valable 3 mois	
	Reconnaissance d'enfant naturel	A vie	
	Contrat de mariage	A vie	le notaire peut vous en faire une copie
	Livret de famille	A vie	la mairie peut en délivrer une copie (ex. en cas de divorce)
	Jugement de divorce ou de séparation de corps	A vie	pour une pension alimentaire, le délai est de 5 ans.
	Ordonnance de non conciliation	A vie	
	Jugement concernant les rapports parents - enfants	A vie	
	Testament, succession, donation	A vie	Preuves à conserver pour éviter tout litige lors de l'ouverture de la succession ou face au fisc.
Reconnaissance de dette	30 ans	Ce délai court après le remboursement de la dette	
TRAVAIL	Bulletins de salaire	A vie	Au moins jusqu'à la liquidation de la retraite). Pour votre retraite, il faudra justifier vos revenus.
	Contrats de travail, lettres d'engagement et de licenciement, reçus pour solde de tout compte, certificats de travail, avis d'arrêt de travail en cas de maladie ou d'accident	30 ans	et au moins jusqu'à la retraite pour tout ce qui touche votre emploi.
	Relevé de points des caisses de retraites	30 ans	Pour le calcul de votre retraite, classez méthodiquement tout ce qui a trait à votre activité professionnelle.
	Avis d'allocations chômage et correspondance ASSEDIC	A vie	Les ASSEDIC peuvent réclamer un trop perçu pendant 5 ans.
IMPOTS	Déclarations de revenus et justificatifs correspondants, avis d'imposition sur le revenu, justificatif de paiement des impôts sur le revenu	4 ans	
	Impôts locaux (taxe d'habitation, taxe foncière), justificatif des paiements	1 - 2 ans	La taxe de l'année de référence peut être contestée par l'administration jusqu'au 31 décembre de l'année suivante.
	Impôts sur le revenu	3 ans	Conservez les justificatifs.
	Redevance télévision	4 ans	
	Déductions fiscales	3 ans	Conservez les justificatifs.

DOCUMENTS		DELAJ	OBSERVATIONS
BANQUE	Relevés de comptes, talons de chèques	10 ans	N'oubliez pas de les vérifier avant de les classer.
	Bordereau de versement, ordre de virement	10 ans	C'est votre seule preuve de remise d'argent.
	Chèque à encaisser	1 an	Il est imprudent de laisser traîner un chèque aussi longtemps.
	Relevés de comptes, talons de chèques	10 ans	N'oubliez pas de les vérifier avant de les classer.
	Bordereau de versement, ordre de virement.	10 ans	C'est votre seule preuve de remise d'argent.
	Talon de chéquier	30 ans	Ce délai correspond à celui de l'action civile, le talon permettant de garder la référence du chèque.
	Prêt à la consommation	2 ans	Le contrat doit être conservé de 2 à 10 ans après.
	Prêt immobilier	10 ans	Le règlement de la dernière échéance du crédit.
	Valeurs mobilières	5 ans	Délai pour réclamer coupons, intérêts et dividendes. Gardez les avis d'opéré pendant la détention des titres.
	Ordre de prélèvement automatique	Jusqu'à la fin de leur validité	
	Contrats avec la banque, contestations, courriers, oppositions	10 ans après la clôture du compte	
HONORAIRES	Avocat	5 ans	Les frais et salaires peuvent être réclamés pendant 5 ans, mais les honoraires pendant 30 ans
	Mandat à agent immobilier	10 ans	Les honoraires sont libres, soyez précis dans le contrat.
	Huissier	1 an	Si vous êtes client. Si vous êtes poursuivi par lui, ne laissez surtout pas filer le temps.
	Notaire	5 ans	Pour un acte relatif à un décès, le délai part du décès.
AUTOMOBILE	Contraventions	2 ans	La prescription des poursuites est d'un an, mais celle des peines de deux ans.
	Facture d'achat	2 ans	Aussi longtemps que dure la garantie.
	Facture de réparation	30 ans	Ce délai démarre à partir de la revente (vices cachés).